

MAIRIE DE COGNAC LA FORÊT
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 11
Absents : 3
Votants : 11

L'an deux mille vingt cinq
Le mardi huit avril
Le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT dûment convoqué à 19 heures s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 31 mars 2025

Présents : M. Christian VIGNERIE, Maire, M. Jacques JAVELAUD, Mme Maryse THOMAS, M. Jean MAYNARD, adjoints au Maire, Mme Claudette LORGUE, Mme Michelle MOREL, Mme Marie-Lyne COIFFE, M. Pierre FABRE, M. Jean-Luc RESTOUEIX, Mme Élodie FEIFER, M. Laurent MOREAU.

Absents : Mme Daria PIERKARCZYK.

Absents excusés : Mme Frédérique GODART, M. Denis VARENNE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Lyne COIFFE.

014/2025 – REQUALIFICATION D'UN RACCORDEMENT EXCLUSIF EN ÉQUIPEMENT PUBLIC

M. le Maire, expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'une requalification d'un raccordement exclusif en équipement public de l'alimentation en énergie électrique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DÉCIDE

- **D'approuver** la demande auprès du SEHV de la requalification du raccordement exclusif desservant la parcelle section D n° 1654 située à Roussis en équipement public.
- **De dire** que le propriétaire de ladite parcelle sera dédommagé par le SEHV à hauteur des frais engagés au moment de la création du raccordement, soit :

1 306,80 € (extension de 45 ml)
- **De donner pouvoir** à M. le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
- **D'inscrire** au budget la somme de 1306,80 €, qui représente la participation aux travaux du SEHV une fois cet ouvrage requalifié.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

Le Maire,
VIGNERIE Christian

